



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU 29 MAI 2024

L'an deux mil vingt quatre, le vingt-neuf mai à 18h le Conseil municipal de Naintré, dûment convoqué par le Maire, s'est réuni, salle Eugène Guillon, en *session ordinaire*, sous la présidence de Monsieur Christian MICHAUD, Maire.

Réf : TS/MBM

Effectif légal du conseil municipal : 29  
Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 23  
Pouvoirs : 4  
Absent : 0

Date de la convocation : 23 mai 2024

**PRÉSENTS:** MICHAUD Christian, CHALLOT Dominique, BARBOTTIN Lydie, MINEREAU Jean-Romuald, BIOTTEAU Dany, DUFFAULT Tetyana, MINEREAU Dominique, GARNIER Béatrice, GABIGNON Christophe, BEUGIN Valérie, VERDUZIER Jean-Bernard, VERDUZIER Kevin, BARREAULT Mireille, GRIFFON Gaëlle, CROC Bertrand, GOHIER Monique, PIAULET Christine, SULLI Bruno, ROBIN Nadia, MASSONNEAU Bruno, DEBIAIS Viviane, ROYER Freddy, POISSON Jean-François.

**REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :**

DELPHIN Caroline représentée par C MICHAUD  
DUFFAULT Laurent représenté par T DUFFAULT  
GAUTHIER Guillaume représenté par JR MINEREAU  
MOREAU Laurent représenté par D MINEREAU

**ABSENT : /**

**Secrétaire de séance :** Dominique CHALLOT

### DELIBÉRATION N°68

**Rapporteur :** Dominique CHALLOT

### OBJET : AFFECTATION DÉFINITIVE DES RÉSULTATS 2023 AU BUDGET 2024 DE LA MARMOURE - APPROBATION

Il est rappelé aux membre du conseil municipal que le budget primitif de la Zone de la Marmoure a été approuvé le 30 janvier 2024.

Le compte administratif et le compte de gestion du budget de la Zone de la Marmoure ont également été approuvés par délibération en date du 12 mars 2024.

Il est ainsi proposé l'affectation définitive suivante des résultats 2023 sur 2024 :

- en fonctionnement (compte 002) : - 557 275,89€
- en investissement (compte 001) : 150 604,33€

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal :

- approuvent l'affectation définitive des résultats 2023 au budget 2024 du budget de la Zone de la Marmoure tel que présentée ci-dessus,
- chargent Monsieur le Maire des démarches nécessaires à cet effet.

VOTE

UNANIMITÉ

Dominique CHALLOT, secrétaire de séance



Christian MICHAUD, Maire de Naintré, peut certifier,  
sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet  
acte,

le - 3 JUIN 2024

